

Synthèse et traduction
Rapport spécial du GIEC sur le climat du 7 août 2019 :
« *Climate Change and Land* »

A. Population, sol et climat dans un monde qui se réchauffe

Le sol fournit la principale base pour les moyens de subsistance et le bien-être humains, notamment la nourriture, l'eau douce et de multiples autres services écosystémiques, ainsi que la biodiversité. L'utilisation humaine du sol concerne directement plus de 70 % de la surface terrestre globale (hors glace). Le sol joue également un rôle important dans le système climatique.

Le sol est à la fois une source et un puits de gaz à effet de serre (GES) et joue un rôle clé dans l'échange d'énergie, d'eau et d'aérosols entre la surface terrestre et l'atmosphère. Les écosystèmes terrestres et la biodiversité sont vulnérables aux changements climatiques et aux conditions météorologiques et climatiques extrêmes, à des degrés divers. La gestion durable des sols peut contribuer à réduire les impacts négatifs de multiples facteurs de stress, y compris les changements climatiques, sur les écosystèmes et les sociétés (confiance élevée).

Depuis la période préindustrielle, la température de l'air à la surface du sol a augmenté près de deux fois plus que la température moyenne globale. Les changements climatiques, y compris l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes, ont nui à la sécurité alimentaire et aux écosystèmes terrestres et ont contribué au phénomène de désertification et à la dégradation des terres dans de nombreuses régions.

Le réchauffement a entraîné une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la durée des événements liés à la chaleur (y compris les vagues de chaleur) dans la plupart des régions terrestres (confiance élevée). La fréquence et l'intensité des sécheresses ont augmenté dans certaines régions (Méditerranée, Asie de l'Ouest, nombreuses parties de l'Amérique du Sud, grande partie de l'Afrique et nord-est de l'Asie) (confiance moyenne) et il y a eu une augmentation de l'intensité des épisodes de fortes précipitations à l'échelle mondiale (confiance moyenne).

Le réchauffement climatique a entraîné un déplacement des zones climatiques dans de nombreuses régions du monde, notamment l'expansion des zones arides et la réduction des zones polaires (confiance élevée). En conséquence, de nombreuses espèces végétales et animales ont connu des changements dans leurs aires de répartition, leur abondance et un déplacement dans leurs activités saisonnières (confiance élevée).

L'évolution climatique peut exacerber les processus de dégradation des sols (confiance élevée), notamment par l'augmentation de l'intensité des précipitations, les inondations, la fréquence et la gravité des sécheresses, le stress thermique, le vent, etc.

Les activités agricoles, forestières et autres utilisation des sols (AFOLU) représentent environ 23 % des émissions anthropiques nettes totales de GES (confiance moyenne). Si l'on inclut les émissions associées aux activités de pré- et de post-production du système alimentaire mondial, on estime

qu'elles représentent entre 21 et 37 % des émissions anthropiques totales nettes de GES (confiance moyenne).

Le sol est à la fois une source et un puits de CO₂, avec des facteurs à la fois anthropiques et naturels, ce qui rend difficile la séparation des flux anthropiques et naturels (confiance très élevée). Les modèles globaux estiment des émissions nettes d'environ 5,2 GtCO₂/an en fonction de l'utilisation des sols et des changements d'utilisation des sols.

Les changements de conditions des sols (résultant de l'utilisation du sol ou des changements climatiques) affectent le climat global et régional (confiance élevée). À l'échelle régionale, les changements de conditions des sols peuvent réduire ou accentuer le réchauffement et influencer sur l'intensité, la fréquence et la durée des événements extrêmes.

Les changements climatiques induisent des stress supplémentaires pour les sols, exacerbant les risques existants pour les moyens de subsistance, la biodiversité, la santé humaine, la santé des écosystèmes, les infrastructures et les systèmes alimentaires (confiance élevée).

B. Mesures d'atténuation et d'adaptation

De nombreuses actions liées aux sols et qui contribuent au climat (atténuation et adaptation aux changements climatiques) favorisent aussi la lutte contre la désertification et la dégradation des sols, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire (potentiel de générer de multiples co-avantages).

De nombreuses actions de lutte contre la désertification peuvent en retour contribuer à l'adaptation aux changements climatiques (avec des co-bénéfices d'atténuation), ainsi qu'à l'arrêt de la perte de biodiversité, avec des co-bénéfices de développement durable pour la société. Éviter, réduire et inverser la désertification contribue à améliorer la fertilité des sols, à augmenter le stockage de carbone dans les sols et la biomasse, tout en favorisant la productivité agricole et la sécurité alimentaire.

La gestion durable des sols et des forêts peut prévenir et réduire la dégradation des sols, maintenir la productivité des sols et parfois inverser les effets néfastes des changements climatiques sur la dégradation des sols.

Les actions possibles dans l'ensemble du système alimentaire (de la production à la consommation, y compris la perte et le gaspillage) peuvent être largement déployées pour contribuer aux efforts d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Sur le plan technique, le potentiel d'atténuation lié aux activités de culture, d'élevage et d'agroforesterie est du même ordre que le potentiel d'atténuation lié aux changements de régime alimentaire (0,7 à 8 GtCO₂-eq par an d'ici 2050).

Tous les scénarios visant un réchauffement global moyen inférieur à 2°C nécessitent des mesures d'atténuation liées aux sols et des changements liés à l'utilisation des sols (reboisement, boisement, lutte contre la déforestation et bioénergie).

C. Permettre les possibilités d'action

Les politiques climatiques et foncières qui se renforcent mutuellement présentent un potentiel d'économie de ressource, d'amplification de la résilience sociale, de soutien à la restauration écologique, favorisant également l'engagement et la collaboration entre les parties prenantes (confiance élevée).

Les politiques qui opèrent au niveau du système alimentaire (réduction des pertes et du gaspillage, influence sur les régimes alimentaires) permettent une gestion plus durable de l'utilisation des sols, une plus grande sécurité alimentaire et la poursuite de trajectoires à faibles émissions. De telles politiques peuvent contribuer aux objectifs climatiques (atténuation et adaptation aux changements climatiques), réduire la dégradation des sols, la désertification et la pauvreté, ainsi qu'améliorer la santé publique.

L'efficacité de la prise de décision et de la gouvernance est renforcée par la participation des acteurs locaux (peuples autochtones, communautés locales, femmes, pauvres et marginalisés) tout au long de la sélection, de l'évaluation, de la mise en œuvre et du suivi des instruments de politique climatique (atténuation et adaptation) dédiés aux sols.

D. Action à court terme

Les mesures à court terme traitant des enjeux climatiques (atténuation et adaptation aux changements climatiques), de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécurité alimentaire peuvent apporter des avantages sociaux, écologiques, économiques et de développement. Les co-bénéfices peuvent notamment contribuer à l'éradication de la pauvreté et à des moyens de subsistance plus résilients pour les personnes vulnérables.

SOURCE : <https://www.ipcc.ch/srcccl/>

Attention : Dans la mesure où le contenu de ce document résulte d'un travail de traduction et/ou de simplification pour permettre une version vulgarisée, il importe de rappeler que les informations partagées dans ce cadre ne font aucunement autorité en la matière (en cas de doute, toujours se référer au document source).